

Nouvelles urbanités : l'empowerment collectif citoyen pour socle

47- 01/04/2022 La question de l'empowerment citoyen est au cœur des nouvelles urbanités. Mais peut-on parler de citoyens « acteurs » quand les enquêtes publiques [\[1\]](#) portant sur les projets d'aménagement ne suscitent qu'une indifférence alarmante ? Ce désintérêt est-il dû aux procédures ? Est-il symptomatique d'une défaillance civique ? Pas sûr ! Dès lors que les habitants s'organisent en force créative et constructive, ils s'approprient leurs quartiers et deviennent forces de propositions. Pour saisir les enjeux de cet empowerment citoyen, Selfpower-Community a interrogé le collectif etc dont la mission est de promouvoir l'autonomie de la société civile pour améliorer les cadres de vie. Entretien avec deux représentants de ce collège associatif, Cécile Kohen, coordinatrice administrative et Benjamin Guillouet, architecte.

Les enquêtes publiques : une concertation sous l'autorité exclusive des élus locaux

“La transformation urbaine en association directe avec les citoyens est au cœur de nos interventions. Nous avons participé à plus d'une centaine de programmes d'aménagement en zones urbaines et rurales. De cette expérience internationale nous avons appris qu'il est illusoire de prétendre associer spontanément des habitants. La démocratie locale ne se décrète pas. La démocratie locale ne s'improvise pas. Nous en voulons pour preuve la faible participation aux enquêtes publiques [\[2\]](#) ” expose Cécile Kohen.

L'idée "d'intéresser sur commande " la population d'un quartier peut séduire les collectivités locales mais elle est irréaliste. "On ne recueille pas l'avis des gens en installant un commissaire enquêteur une demi-journée par semaine pendant trois mois". Les enquêtes publiques sont pleines de bonnes intentions et... de biais. Beaucoup d'habitants ignorent jusqu'à leur existence. 80% d'entre elles sont entachées d'une "carence totale ou partielle de publicité"[\[3\]](#). Ces dispositifs verticaux présentent l'intérêt général de manière unilatérale. Ils interviennent tard, sur des projets et sur des affectations prédéterminés, ne proposent pas de scénario alternatif et ne permettent pas aux habitants de défendre leur propre vision du territoire ni d'exercer un contrôle en contrepartie de leur participation. En réalité, seule une très petite minorité de personnes s'exprime, celle qui suit de près le dossier ou qui défend des revendications spécifiques. "C'est loin de concerner la majorité des gens qui pourraient avoir quelque chose à dire. On ne peut mobiliser les habitants sans avoir mené au préalable un travail de fond autour des questions d'usage de l'espace, d'attentes collectives."

Les **concertations ponctuelles** sur le terrain ne sont pas non plus adaptées. "Nous les avons expérimentées à Marseille. Et ce n'est pas en trois ou quatre ateliers d'une demi-journée qu'on recueille le point de vue des habitants. La concertation organisée par la Mairie dans le cadre du projet urbain Quartiers Libres (3ème) n'a touché que 1% des 11 000 habitants. Parce que les personnes n'ont pas la disponibilité d'esprit ni le temps pour réfléchir à ces questions. Elles sont préoccupées par leurs conditions de vie difficiles, leurs enfants, leur travail, les soucis administratifs, le manque d'argent... très loin des problématiques d'appropriation de l'espace. C'est pourquoi, nous défendons le principe d'un travail collectif préalable, sur un temps long afin d'aller à la rencontre des habitants, pas d'attendre qu'ils viennent aux réunions."

La fabrique citoyenne de la ville

«Quand nous sommes intervenus à Bastia en 2019 à la demande de la ville dans le quartier populaire de Lupino, nous avons pour mission de contribuer à la création d'un cheminement piéton. Or cet aménagement apparaissait secondaire aux yeux des habitants qui avaient le sentiment d'être abandonnés dans un quartier vétuste. Pour montrer leur désaccord, nombre d'entre-eux ont préféré ne pas participer au projet "qui venait d'en haut et ne répondait pas à leurs priorités"» se souvient **Benjamin Guillouet** qui poursuit : « Notre intervention consistait à construire 3 plateformes sur ce cheminement piéton. Nous avons réalisé ces aménagements avec quelques habitants bénévoles et des jeunes en insertion. Le reste du projet de cheminement était porté par l'équipe d'architecte-urbaniste. Malgré les réticences du départ, le parc-chemin a finalement été adopté par l'ensemble des habitants. Ils disposent désormais d'un tracé à deux vitesses, l'un court et sportif où il est à la fois possible de se déplacer rapidement, l'autre plus long et plus ludique propice aux promenades et aux rencontres entre voisins, avec des usages de détente, de jeu et de convivialité ».



Un exemple de renaturation urbaine et rurale par la création d'espaces de plantation, d'assises et de bancs sur le site du jardin le Wip – Colombelles (14) @Collectif etc

Pour instaurer une démarche horizontale sincère, impliquant les habitants, un travail de fond est nécessaire qui relève davantage de l'éducation populaire que de la simple étude des besoins ou de la consultation ponctuelle. Aller vers les gens, prendre le temps de les écouter exige qu'un travail continu soit effectué par des personnes légitimes. Sans cet investissement, non seulement on se leurre sur ce qu'on peut obtenir mais on se prive aussi d'une expertise précieuse. Celle des habitants qui détiennent une maîtrise d'usage des lieux issue d'années d'habitude du cadre de vie. Seulement, solliciter ce savoir et favoriser l'empowerment des habitants requiert un encadrement adapté et des structures enracinées sur le territoire.

Dans les quartiers politiques de la ville, la démocratie participative demande une autre temporalité et la présence de collectifs reconnus, en prise avec la réalité locale. Cécile Kohen

A **Lauris**, **Le maquis**, association d'éducation populaire et de pédagogie sociale, mène plusieurs actions de front autour de la convivialité et de l'alimentation. En mars 2015, l'association a organisé des temps de concertation et de réunion afin que les habitants dessinent ensemble les contours de leur café associatif. Le Collectif etc les a accompagnés dans la construction de structures légères en bois. Aujourd'hui, le café associatif accueille le public et propose des animations tous les soirs, musique, théâtre, jeux, débats, dégustation, repas festifs... Il compte plus de 600 membres.

Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville,

les habitants des grands ensembles HLM se sentent délaissés et frappés de stigmatisation sociale. Les initiatives menées dans ces secteurs sont souvent l'œuvre d'associations qui interviennent en proximité. Ces organisations de la société civile fonctionnent de manière autonome, parfois en rupture avec la municipalité.

Les opérations d'urbanisme transitoire, terreau propice aux initiatives collectives

L'occupation ponctuelle de sites vacants se présente comme une étape préalable aux projets de requalification de secteurs urbains. On change de paradigme : il ne s'agit pas de faire évoluer l'environnement pour développer de nouveaux usages, mais de partir d'une volonté commune d'expérimenter de nouvelles façons de vivre. C'est la démarche participative qui va déterminer la nature des changements à engager afin de donner un autre avenir à un territoire. Dans cet esprit, les collectifs d'habitants ont un rôle à jouer parce qu'ils sont les seuls à pouvoir produire une réflexion citoyenne locale. Ils partent de ce qui est important pour les gens. Ils engagent ensuite un processus participatif au long cours qui s'articule autour de séquences d'apprentissages communs, de valorisation des savoirs et savoir-faire des personnes, de transmission de connaissances expertes, d'élaboration de projets, de co-production d'actions et de suivi.

Parfois les collectivités souhaitent affecter ponctuellement un espace à une activité avant de le dédier à une tout autre opération. *«Par exemple, une municipalité voudra transformer temporairement une friche en jardins collectifs provisoires qui par la suite seront remplacés par des bâtiments à vocation artistique comme un centre d'exposition. Dans ce cas, il n'y a pas de cohérence, ni de respect pour l'implication des personnes. D'abord parce que le temps du végétal est un temps long. Pour mettre en place des jardins participatifs, il faut*

en moyenne 18 mois avant la première récolte. Alors si au bout de 2 ou 3 ans on démolit tout pour faire un centre d'art, ça n'a pas de sens. On ne pourra pas rendre aux habitants le temps ni l'énergie qu'ils auront donnés. Quand on demande aux gens de s'impliquer, d'être acteurs, on est parti pour agir dans la durée, pour imprimer une autre activité, une autre vision de l'espace dans une programmation intégrée et pérennisée. Si on les considère comme acteurs alors on s'oblige à tenir compte de leurs attentes à la fois durant le temps de transition et pour la suite des projets». préconise Cécile Kohen

Recommandations aux habitants qui veulent transformer leur quartier



Pratique du travail en commun sur un chantier @Collectif etc

Un groupe d'habitants qui souhaite transformer un site pour mieux habiter son quartier se lance dans une aventure passionnante qui va lui demander beaucoup d'énergie et pas mal d'argent aussi. *«Nous lui conseillons d'abord, de se constituer en association, moyen simple et reconnu pour avoir une existence juridique et accéder aux aides publiques.»*

Mais le plus important pour le collectif c'est d'être capable

de développer une pratique du travail en commun, s'accorder sur les constats, faire émerger des envies et des projets. *«Des structures comme la nôtre peuvent aider à monter des dossiers suffisamment consistants pour aller chercher des subventions qui financeront les matériaux et toutes celles et ceux qui vont les accompagner, parfois jusqu'à la finalisation de l'opération, et qui partageront leurs connaissances.»*

En retour, la communauté va vivre des temps forts avec à la fin, la joie de voir se concrétiser un projet collectif. Chaque membre ressentira des sentiments de fierté, de solidarité, de cohésion sociale. Le groupe éprouvera un profond attachement au lieu et en prendra soin dans la durée. De telles initiatives sont un vrai plus pour le quartier qui gagne en attractivité et en valorisation foncière.

Pour nous, ces accompagnements sont des expériences heureuses, ils donnent un sens à notre travail, à la fois modeste et ambitieux – et aussi critique et auto-critique. Benjamin Guillouet.

Décryptage

En matière d'aménagement urbain, deux phénomènes coexistent et interpellent l'observateur : d'un côté le faible intérêt de la population pour les enquêtes publiques et de l'autre, l'adhésion des habitants aux initiatives de la société civile. Ces mobilisations traduisent un désir réel de se saisir des questions relevant du bien commun, de mieux contrôler l'action publique et de participer au plus près à l'élaboration des projets. Le silence et le manque de criticité pour les enquêtes publiques ne seraient donc pas dus à l'indifférence du public à l'égard des questions d'aménagement mais se

révèlent être plutôt la conséquence de l'inadaptation des modalités de concertation.

En effet, les enquêtes publiques sont des procédures réglementées, ponctuelles, de type top down. Elles proposent une seule perspective et de fait, instillent un sentiment que tout est joué d'avance. Les documents sont complexes et leur déchiffrage contraignant. Enfin, le dispositif est largement méconnu et sa publicité très limitée.

Les collectifs de citoyens adoptent une dynamique inverse, bottom up. Ils partent du quotidien des habitants et de leurs constats partagés, confrontent les points de vue et décident de leurs propres programmes d'action. Leur démarche peut inclure l'intervention d'experts, toujours sous la gouvernance et le contrôle des habitants. La co-réalisation des projets est vécue comme un temps fort fédérateur. En contrepartie de leur effort collectif, les habitants ressentent une plus grande fierté, un attachement et une cohésion. Ils s'emparent aussi du suivi du programme et de son évolution dans le temps.

Dans le cadre du travail associatif, le processus participatif est déterminant. Il est inspiré par une conception exigeante de la démocratie. Ses traits marquants sont le respect de la parole de chacun, le souci de faire société, la solidarité, le pragmatisme, l'action et la réalisation en commun. Cette mobilisation génère, individuellement et collectivement, un sentiment de reconnaissance et d'appartenance et d'accomplissement par des acquisitions de connaissances et compétences.

En participant personnellement à la transformation de leur environnement, les habitants acquièrent une plus grande maîtrise de leur quotidien. Ils constatent que, regroupés, ils sont capables d'expérimenter de nouvelles façons de vivre ensemble.

Les associations possèdent une connaissance originale et

précieuse des processus participatifs. Ce savoir est peu valorisé or il pourrait être évalué en fonction de critères relevant de l'empowerment individuel et collectif. Notamment à travers des indicateurs tels que le nombre de participants, la richesse des informations partagées, le sentiment pour les participants d'avoir pu affirmer leur identité singulière, d'être davantage en capacité de faire des choix, de s'exprimer. D'autres dimensions sont à prendre en compte comme l'apprentissage du travail en équipe, des pratiques d'écoute active, d'organisation et d'animation de débats, de décisions consensuelles. A leur actif aussi la faculté de pouvoir lancer des mobilisations citoyennes, de planifier des rencontres festives, de tenir des ateliers, de transmettre et de valoriser des compétences et savoirs, de maîtriser les pratiques d'entraide comme le mentorat ou les projets collaboratifs, de résoudre des problèmes jusqu'alors négligés, de sensibiliser le public à des propositions innovantes...

La méconnaissance de la valeur ajoutée démocratique et « empowermentale » des collectifs décrite ci-dessus, ne permet pas de promouvoir correctement leur action. Une lacune d'autant plus dommageable que ces organisations dépendent largement des financements publics. Pour les obtenir, elles doivent remplir des cahiers des charges contraignants qui risquent de réduire leur mission de médiation, de création de commun et d'innovation sociale à de simples prestations prédéfinies. Leurs capacités d'action sociétale et de transformation du territoire en sortent appauvries car soumises aux lignes directrices des autorités et non déterminées par et pour les habitants.

Marie-Georges Fayn

Fondé en 2010, **le collectif etc** s'inscrit dans une vision collective et citoyenne de la ville où les habitants se mobilisent pour améliorer leur cadre de vie. Son activité se décline en trois axes, les projets avec les usagers, les projets pédagogiques et les projets chantiers

Activité : plus de 100 opérations d'aménagement

Signe particulier : Défend l'urbanisme tactique et appréhende l'aménagement urbain comme une mise en réseau d'opérations locales et collectives.

Fonctionnement : association loi de 1901 qui réunit un collège solidaire composé de 8 architectes, d'une administratrice, de salariés permanents et d'une dizaine de bénévoles

Site : <http://www.collectifetc.com/>

Adresses postales : collectif etc, 220, route de l'Arps, 26190 St-Laurent-en-Royans / collectif etc, Usine Pillard , 13014 Marseille

Contact : contact@collectifetc.com +33(0)6.15.85.06.40

[1] Plus de 5 000 enquêtes publiques sont organisées chaque année source Compagnie Nationale des Commissaires Enquêteurs <https://www.cnce.fr/quest-ce-quune-enquete-publique>

[2] Luginbühl, Y., & Terrasson, D. (2013). *Paysage et développement durable*. Editions Quae

[3] Chamet M., (1993) Conduire l'enquête publique. Une démarche de commissaire enquêteur, Paris, Les Éditions Juris Service. p. 70